Décision n° 2019-0499
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 26 mars 2019
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs, telle que modifiée en dernier lieu par la décision n° 2017-0383 du 21 mars 2017 ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 26 septembre 2018 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1er et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l'Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 26 mars 2019,

Pour le Président et par délégation

Jean-Luc STEVANIN
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2019-0499
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 26 mars 2019

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198500833	SARL MORVAN ET FILS	37 NEUILLY LE BRIGNON	1 VHF
198803116	REGIE MUNICIPALE DE CAZOULS	34 CAZOULS LES BEZIERS	1 UHF
198906757	OFFICE NICOIS PERSONNES AGEES	06 NICE	1 VHF
199000029	DIR INTERREG SCES PENITENTIAIRES	62 BETHUNE	4 UHF
199002133	MARTINIQUE CATERING	97 LE LAMENTIN	5 UHF
199007869	EUROTUNGSTENE POUDRES	38 GRENOBLE	1 VHF
199009461	SAINT GOBAIN PAM	54 BELLEVILLE	5 UHF
199102250	DEUX ALPES LOISIRS	38 VENOSC	2 UHF
199110591	GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE	80 AMIENS	1 UHF
199202470	SWISSLOG FRANCE	18 ST AMAND MONTROND	1 UHF
199202626	LOIRET HAENTJENS	44 NANTES	1 UHF
199205833	ACCORD ARTISANS TAXIS RADIO 93	93 CLICHY SOUS BOIS	2 UHF
199405434	VALAN	54 VANDOEUVRE LES NANCY	1 UHF
199501965	GOODYEAR DUNLOP TIRES AMIENS SUD	80 AMIENS	2 UHF
199505371	BANQUE DE FRANCE	56 LORIENT	1 VHF
199600105	AUTOROUTE ESTEREL COTE D'AZUR	06 MANDELIEU LA NAPOULE	1 UHF
199600841	VILLARD BONNOT TRANSPORTS	38 VILLARD BONNOT	1 VHF
199702200	CA CONSUMER FINANCE	59 ROUBAIX	1 UHF
199800982	LE MANS FETES ET LOISIRS	72 LE MANS	1 VHF
199801614	UNITED PARCEL SERVICE FRANCE SAS	91 CHILLY MAZARIN	2 UHF
199802512	VEOLIA EAU CIE GENERALE DES EAUX	42 ST CHAMOND	1 UHF
199901874	CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE LA FONTAINE	93 ST DENIS	1 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
200002170	COMMUNE DE ST JEAN LACHALM	43 ST JEAN LACHALM	1 UHF
200101182	GEIE DU TUNNEL DU MONT BLANC	74 CHAMONIX MONT BLANC	8 UHF
200101902	SOC NAT EXPLOIT INDUSTRI TABACS (SEITA)	63 RIOM	2 UHF
200201304	AIM ELECTRONIQUE	77 EMERAINVILLE	1 UHF
200301728	REGIONALE DE CANALISATIONS	48 LES BONDONS	1 UHF
200401199	SOCIETE DES CARRIERES DE L'EST	54 BLENOD LES PONT A MOUSSON	1 UHF
200500755	CONTOZ MAX	73 VILLAROGER	1 VHF
200501764	AMADEUS FRANCE SERVICES	92 ISSY LES MOULINEAUX	1 UHF
200700697	INSTITUT CURIE	75 PARIS	2 UHF
200700776	D'HUART INDUSTRIE	13 MARSEILLE	1 UHF
200700891	AVON POLYMERES FRANCE SAS	56 VANNES	1 UHF
200701686	GROUPE DONITIAN	33 LORMONT	1 UHF
200800605	UGITECH	01 BOURG EN BRESSE	1 UHF
201000582	SNGST	75 PARIS	2 UHF
201001474	AARON PROTECTION SECURITE	06 OPIO	2 UHF
201100739	DHCOM	91 MARCOUSSIS	4 VHF
201101080	SNGST	92 BAGNEUX	2 UHF
201101699	TOURS F.C.	37 TOURS	4 UHF
201101747	MENZIES AVIATION FRANCE	31 BLAGNAC	2 UHF
201101768	AARON PROTECTION SECURITE	17 LES MATHES	2 UHF
201201572	SNGST	44 NANTES	1 UHF
201400285	GCC	91 PALAISEAU	3 UHF
201400505	KISIO SERVICES & CONSULTING	13 AIX EN PROVENCE	1 UHF
201400943	ASSOCIATION CIBISTES LOVERIENS	27 LOUVIERS	2 VHF
201401296	ARDOISIERES D'ANGERS	49 TRELAZE	1 UHF
201401372	AZUR SECURITE PROTECTION	06 NICE	1 UHF
201401404	LES MARMOTTONS	73 TIGNES	1 UHF
201500556	LEGENDRE IDF	92 NANTERRE	1 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201501088	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	75 PARIS	2 UHF
201600241	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	78 VIROFLAY	1 UHF
201600585	SOCIETE MARSEILLAISE DE TOURISME	13 MARSEILLE	1 UHF
201600765	UPS FRANCE SNC	77 SAVIGNY LE TEMPLE	1 UHF
201600778	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	75 PARIS	4 UHF
201700085	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	93 AUBERVILLIERS	2 UHF
201700180	BATEG	95 ROISSY EN FRANCE	1 UHF
201700192	GCC	93 AUBERVILLIERS	1 UHF
201700445	ECOMAT	14 MONDEVILLE	1 UHF
201700493	GCC	92 MALAKOFF	2 UHF
201700571	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	92 BOULOGNE BILLANCOURT	3 UHF
201700741	BOUYGUES CONSTRUCTION	75 PARIS	2 UHF
201700898	BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE	75 PARIS	1 UHF
201701186	GCC	66 PERPIGNAN	4 UHF
201701295	BALINEAU	33 BORDEAUX	1 UHF
201701310	SAS POLARIS	75 PARIS	1 UHF
201701315	PARIS OUEST CONSTRUCTION	93 NOISY LE GRAND	1 UHF
201800226	TRANSPORTS JAMMET	86 FLEURE	1 UHF
201800732	G.A ENTREPRISE	31 TOULOUSE	1 UHF
201800910	ECOMAT	44 PRINQUIAU	1 UHF